

le français technique

Melle MAZAR Yamina
Université d'Adrar

الملخص: اللغة الفرنسية التقنية

نستطيع أن نعتبر المجال التقني كحقل حركة يفضل فيه الفرنسية كلغة متخصصة ، يجد المتدربين بسبب أو بأخر صعوبات في الاستعمال الصحيح والفعال للغة. الهدف من هذه الدراسة هو القيام بوصف للوسائل المعتمد والمتوفرة في اللغة الفرنسية، للتعبير عن المجال التقني، لفحص الحلول المتخذة واختيار المفردات والعلامات النحوية والخطابية التي يبني بها النظام الفرنسي.

Résumé:

Le domaine technique peut être considéré comme un champ d'action privilégié du français comme langue de spécialité. Les apprenants qui, pour une raison ou pour une autre, éprouvent certaines difficultés dans l'utilisation correcte et efficace de la langue. L'objectif de cette étude est de faire l'inventaire et de décrire les matériaux dont dispose la langue française pour exprimer l'univers technique, d'examiner les solutions adoptées, les choix opérés dans l'ensemble des traits lexicaux, syntaxiques et discursifs constituant le système linguistique français.

Introduction:

La nécessité de faire accéder un nombre toujours plus élevé de personnes à une technologie de plus en plus élaborée assure une diffusion très large de l'enseignement technique sous ses diverses formes. Pour assurer la transmission correcte de ce "savoir faire", il est indispensable, en ce qui concerne la langue, de disposer d'un instrument de communication parfaitement fiable, une erreur de compréhension ou d'expression pouvant entraîner dans ce domaine des conséquences matérielles autrement graves que celles qui peuvent résulter de la mauvaise lecture d'un quelconque texte littéraire.

C'est pourquoi le domaine technique peut être considéré comme étant, dès maintenant un champs d'action privilégiés du français comme langue de spécialité.

En effet, dans la mesure où une telle langue doit servir à un public qui n'a pas comme souci immédiat le désir de découvrir Balzac dans le texte (notamment lorsqu'il s'agit d'un public d'apprenants étrangers de la langue française), le assume alors une fonction instrumentale, la langue devenant avant toute chose, l'instrument d'une découverte dont l'objet est extérieur à la langue même.

En présence d'apprenants qui, pour une raison ou pour une autre, éprouvent certaines difficultés dans l'utilisation correcte et efficace de la langue, un grand nombre d'enseignants français se voient dans l'obligation d'assurer non plus une formation linguistique indifférenciée, mais la mise en place d'un outil de communication centré sur la transmission d'informations spécialisées. Il existe aussi un obstacle que représente trop souvent la langue dans la découverte et l'étude d'une spécialité.

Le but de ce travail est de fournir aux enseignants, qu'il s'agisse du français ou de la discipline technique enseignée en français, une description de la langue technique qui pourra ainsi les aider dans la préparation de leurs cours ou qui pourra leur indiquer les difficultés majeures qui peuvent survenir dans le domaine strictement linguistique.

1. Le français technique et le français scientifique:

Cette appellation n'a aucune signification en soi et n'est d'aucun recours pour progresser dans la problématique de l'enseignement du FLE. La communication et la production scientifique et technique ne mobilisent pas une langue particulière. Il n'y a pas d'un côté une langue de communication générale et l'autre une langue différente pour les sciences et techniques, avec un système morpho-syntaxique, des structures, des fonctions différentes du français général. S'agit-il de l'acquisition d'un contenu linguistique particulier? Ou s'agit-il d'un public particulier?

Comme pour toute situation éducative, l'enseignant doit sélectionner ce qui va être utile à l'apprenant. N'oublions pas que lorsqu'on est en situation d'apprentissage linguistique, on est d'abord un individu qui apprend (un apprenant). Cet apprenant scientifique ou technique peut être chercheur, technicien, enseignant, professionnel ou étudiant.

Lorsque l'apprenant quel qu'il soit devra se former, s'informer, communiquer en français dans un domaine scientifique ou technique précis, dans un environnement professionnel ou universitaire précis, on pourra parler de besoins linguistiques liés à la communication scientifique ou technique. Donc, dans le cadre d'un enseignement de FLE on constate l'existence de trois grandes raisons d'apprendre le français:

- Pour s'informer.
- Pour communiquer.
- Pour acquérir un savoir nouveau dans un domaine scientifique ou technique;

Par français technique, nous entendrons l'ensemble du matériel lexical et syntaxique qui, dans le cadre du discours, est chargé de rendre compte de tous les procédés de mise au point, de fabrication et de reproduction d'objets¹, fondés sur l'application des règles et des normes rigoureusement déterminées.

C'est dire s'il ne saurait être question de confondre dans une même saisie, français technique et français scientifique comme il est trop coutume de faire. *"En effet les historiens se sont longtemps interrogés pour connaître la nature exacte des rapports qui pouvaient lier science et technique."*², ce lien a priori évident, n'a pas de réalité historique. La technique a été déjà le fruit d'une longue série de tâtonnement, de recherches empiriques menées par des artisans animés d'une grande curiosité et habités par un sens évident du correct. La science, lente à émerger de son environnement magique et religieux, initial, a suivi son propre chemin, et ce n'est qu'au XIXe siècle seulement que la recherche scientifique a pu donner une impulsion nouvelle à la diffusion des techniques. Il n'est donc pas du tout évident que la science et le

¹ Par objet, nous entendrons, bien évidemment, objet technique: *"c'est un objet simple ou complexe, une craie, un outil, un poste de télévision, fabriqué par l'homme destiné à satisfaire un besoin, ou ce qui revient au même, à produire un résultat souhaité."* F. CANONCE et R. DUCCEL: *La pédagogie devant le progrès technique*, coll. Sup. P.U.F., Paris 1969.

Ce sera, en priorité, la langue utilisée dans les cours de formation techniques? à partir de manuels, de recueils, de fiches techniques, corpus écrit donc, le caractère oral des cours et des consignes.

² L'introduction de M. DAUMAS au tome 3 de *L'Histoire générale des techniques (l'expansion du machinisme)*, P.U.F., Paris, 1968.

technique relèvent d'un même domaine de la pensée et puissent être exprimées par les mêmes outils linguistiques. La science et le français scientifique relèvent de concepts épistémologiques, la technique et le français technique de la praxis. Dans chacun des cas, la langue ne met pas en jeu les mêmes notions, ne mobilise pas les mêmes ressources syntaxiques.

2. Historique:

Il ne saurait être question, ici, de démontrer en quoi la langue française est mieux qu'une autre, apte à exprimer l'univers technique. La prétendue supériorité ou incapacité d'une langue donnée à servir de véhicule au savoir technique ou scientifique n'a jamais pu être prouvée.

Pour des raisons extra-linguistiques, certains pays ont connu, bien avant d'autres, le passage à la civilisation industrielle, c'est-à-dire le passage vers des formes de travail plus massives et plus complexes que celles mises en œuvre dans une économie rurale de type traditionnel. Mais le fait, par exemple, que la révolution industrielle se soit tout d'abord produite en Angleterre n'a rien à voir avec le caractère relativement simple de la morphologie et de la syntaxe de la langue anglaise. Ces traits avaient déjà été fixés dès la fin du Moyen Âge, à une époque où l'Angleterre était encore un pays de bergers, de laboureurs et de pêcheurs, économiquement moins puissant et moins diversifié que ne l'était, à la même période, la Flandre ou la Vénétie.

Il ne saurait donc être question d'établir un lien de cause à effet entre le lieu d'apparition de l'innovation technique et l'aptitude "naturelle" de la langue de ce pays à exprimer les notions techniques. Reconnaisant simplement que pour des raisons historiques infiniment complexes, certaines langues ont été placées, plus tôt que d'autres, dans la nécessité d'exprimer les solutions techniques élaborées dans les régions où ces langues fonctionnaient déjà. Elles y ont ainsi gagné une souplesse de fonctionnement que d'autres n'ont pu acquérir que bien plus tard.

3. La description de langue du français scientifiques:

Décrire une langue pose d'emblée le problème du choix des instruments de description. Nous savons parfaitement qu'il n'existe pas de description objective d'une langue. Une telle opération implique nécessairement le recours à une théorie, même lorsqu'elle n'est pas formulée de façon explicite.

Conscients du problème, nous devons cependant reconnaître que nous avons eu recours à un ensemble fort disparate de théories descriptives. L'abondance des grammaires, des théories qui les sous-tendent laisse le pédagogue assez désemparé. Aucune théorie linguistique à ce jour, aussi avancée soit-elle, ne couvre l'ensemble du domaine de fonctionnement de la langue. Que dire alors de ces ouvrages de 500 pages, imprimés en caractères fins, qui n'abordent que quelques points de taille de la phrase, alors que dans la pratique quotidienne de la classe, l'enseignant est contraint d'aborder tous les éléments du système?

Certains outils descriptifs, pour séduisant qu'ils soient, ne sont pas toujours aisés à manipuler. Nous pensons par exemple aux graphes de Chomsky qui ne peuvent être appliqués sans difficultés à la phrase complexes. Il faut surtout signaler que le choix et l'organisation des outils grammaticaux dans les langues de spécialité relèvent bien plus de concepts non linguistiques (logique ou épistémologiques pour la langue scientifique, par exemple) que de notions linguistiques à proprement parler. Tout ce qui relève de l'organisation de l'espace pour la langue technique (volumes, formes, dimensions) est exprimé par un ensemble d'outils lexicaux ou syntaxiques dont aucune grammaire ne donne un inventaire utilisable. Nous partageons, de ce point de vue-là, entièrement l'avis de Jean Claude GARDIN lorsqu'il dit, à

propos des analyses documentaires: " *Les notions les plus couramment exprimées (rôles, les facettes les liens,...), se rapportent par exemple à des rapports de causalité, d'instrumentation, de qualifications, de but, de localisation,...notons qui ne sont certes pas étrangers à l'analyse grammaticale, mais qui n'ont pas d'équivalents immédiats dans les grammaires telles qu'elles sont définies dans la linguistique d'hier ou d'aujourd'hui.*"¹

4. La part du lexique dans les langues de spécialité:

De tous les traits qui caractérisent une langue de spécialité, le lexique est certainement le plus spectaculaire. Mais il n'est pas loin de là, le plus important, surtout lorsqu'on se place dans une perspective pédagogique. Les études sur cet aspect de la question ne manquent pas et les dictionnaires spécialisés sont fort nombreux et forts bien faits. Mais il faut reconnaître que si les problèmes d'apprentissage des langues de spécialité ne relevaient que du seul lexique, il n'y a fort longtemps qu'ils seraient résolus. Tel n'est pas le cas, semble-t-il.

Le vocabulaire, dans les langues de spécialité, assume une fonction essentiellement dénotative. Il joue, de ce fait, un rôle fondamental. Il est là pour désigner sans la moindre ambiguïté telle pièce, tel appareil outil ou telle opération. Ce caractère univoque et mono référentiel des termes du vocabulaire spécialisé se reconnaît au fait qu'il est impossible de substituer un terme à autre. Une pince est une pince, des tenailles sont des tenailles alors qu'une jeune personne peut être jolie ou mignonne sans que cela entraîne des confusions regrettables. Mais pour importante que soit cette fonction dénotative, il ne saurait cependant être question de réduire une langue de spécialité à un rôle de désignation.

Les études menées en linguistique depuis le début du siècle ont suffisamment insisté sur le fait que la langue est avant tout un système et non une compilation de mots. Ce qui est alors communément admis dans le cas des langues générales doit l'être aussi dans celui des langues de spécialité. La connaissance du seul lexique ne saurait assurer à l'étudiant la maîtrise d'une langue telle que le français technique.

5. Enseignement de la spécialité et enseignement de la langue de spécialité:

Il faut déterminer avec soin la ligne de partage des enseignements entre enseignement de langue et enseignement de spécialité, pour que leurs activités soient complémentaires et non pas concurrentes. En effet un enseignant de langue qui ne se soucierait fort d'interférer dans les activités de l'enseignant de spécialité, situation peu confortable d'ailleurs puisqu'elle le mènerait à explorer des secteurs pour l'étude desquels il n'a nulle compétence a priori. On peut d'autre part s'interroger sur l'intérêt présenté par un tel apprentissage quand il existe, comme c'est toujours le cas dans les manuels techniques des schémas extrêmement clairs avec en regard le lexique correspondant.

Si l'étudiant apprend le français technique non plus en formation initiale, mais en possédant déjà la technique dans sa langue maternelle, les parentés de vocabulaire d'une langue à l'autre ainsi qu'un caractère international fortement marqué, facilitent l'apprentissage. Il est par contre un domaine de la langue pour lequel le spécialiste, qu'il soit enseignant ou étudiant, n'a aucune compétence, c'est celui de la syntaxe. Dans la phrase: " Celle-ci consistait à oxyder, au contact d'un jet d'oxygène de coupe du chalumeau coupeur l'extrémité d'une baguette de fer". Il est indispensable pour l'étudiant de pouvoir segmenter la phrase en groupes fonctionnels s'il désire comprendre le sens. Il devra pouvoir expliciter les rapports établis par de dans un groupe tel que: " jet d'oxygène de coupe d'un chalumeau".

¹ Jean-Claude GARDIN, *Les analyses du discours, analyse documentaire et théorie linguistique*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1974.

Si l'on désire schématiser les fonctions respectives de l'enseignant de langue et l'enseignant de spécialité, on peut écrire:

Enseignant de spécialité	lexique
Enseignant de langue	+ syntaxe { Phrase Discours
= langue de spécialité	

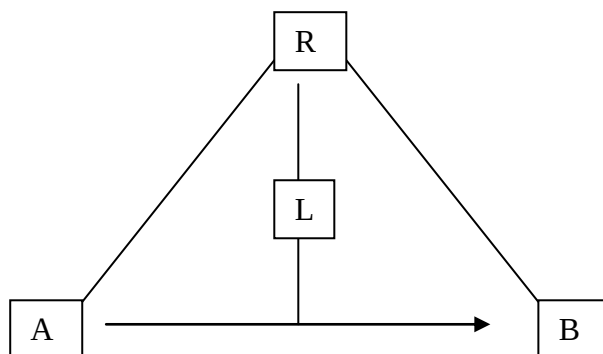
Le rôle de l'enseignant de langue, dans l'apprentissage d'une langue de spécialité, est de mettre en place le cadre syntaxique spécifique à la spécialité, à l'intérieur duquel les étudiants pourront disposer les notions techniques qui font ou qui ont fait l'objet d'un apprentissage en dehors du cours de français.

6. La communication technique:

La langue technique comme support d'une information spécialisée est appelée à fonctionner dans des conditions très particulières qui vont influencer de façon décisive sur le choix et l'organisation des traits linguistiques de cette langue de spécialité. Il ne peut être question, en effet, de se satisfaire d'une description strictement linguistique de cette langue aussi longtemps que l'on n'aura pas déterminé avec soin quelles sont les conditions de production de ce discours.

6.1. La communication usuelle:

Si nous reprenons ce problème dans le cadre d'un schéma de communication, nous sommes en présence d'un destinataire A qui entre en contact ($\rightarrow$) avec un destinataire B, à propos d'un référent R, objet de la communication, par l'intermédiaire d'un code (linguistique en ce nous concerne) L. tels sont les cinq facteurs de base qui constituent le message selon Jakobson.



Le processus discursif résulte de la combinaison de ces cinq facteurs, chacun pouvant intervenir à un degré différent suivant les conditions particulières de production du discours. Chacun de ces éléments peut devenir dominant à tour de rôle ou se combiner aux autres, produisant ainsi cette variété infinie des types de discours en communication usuelle.

Une des variables fondamentales à l'intérieur de ce schéma de communication tient à la nature des locuteurs A et B. S'il est possible, en effet, de définir de façon objective la situation dans laquelle les deux locuteurs sont appelés à intervenir, il n'en va pas de même A et B. Chacun des locuteurs peut se définir par des caractéristiques individuelles d'ordre psychologique pour

reprendre une classification traditionnelle, et par des caractéristiques sociales. Elle place à l'intérieur d'un système de production, d'une hiérarchie, par rapport à une classe, à une appartenance politique, à une région,... les composantes sont multiples mais théoriquement dénombrables. La combinaison de ces différents facteurs engendre cette multiplicité des comportements et des attitudes qui se réalisent à chaque fois par un discours différent.

6.2. La communication technique:

Elle diffère considérablement de la communication usuelle en ce sens que les locuteurs A et B, en position de dominance dans le premier cas, tendent à s'effacer pour donner la première place à l'élément référentiel. A et B ne sont plus définis désormais en tant qu'individus dotés d'une configuration psycho-social spécifique, mais comme éléments indifférenciés d'un groupement humain fondé sur la maîtrise en commun d'un savoir et d'une compétence. Désormais, A est identique à B. cette recherche de l'autre, essentielle en communication usuelle et qui donne lieu à tout un déploiement rhétorique, n'a plus d'objet. Dans le domaine technique, je sais qui je suis, je sais à qui je parle et je sais comment il me voit. Les présentations ne sont plus nécessaires. On peut dès l'abord, aller au vif du sujet. L'élément référentiel reprend toute son importance.

S'exprimer en langue technique (du point de vue du français), c'est d'emblée éliminer du discours toute référence au sujet énonciateur qui s'efface derrière l'objet même de son propos. La communication s'établit dans un milieu homogène entre locuteurs relevant d'une même formation. l'auteur d'un manuel de technologie sait qu'il s'adresse à des étudiants, donc à des gens moins instruits que lui dans sa spécialité; mais il les considère comme des techniciens (identité de perception et de représentation des problèmes), ce qui rend inutile tout ce système de redresseurs, de synchronisateurs, pour reprendre une image technique, utilisée en communication usuelle afin que le contact soit établi entre deux locuteurs situés chacun d'entre eux dans des univers intellectuels et sociaux souvent très éloignés les uns des autres. L'effort entrepris en vue de combler ces différences, d'annuler ces décalages représente l'essentiel de ce qui constitue la communication générale.

En communication technique, B ne sera plus perçu comme individu, mais comme membre indifférencié d'une communauté. L'effort de recherche de B sera donc très limité et représentera une grande économie d'investissement linguistique et rhétorique, ce qui, au niveau de la pédagogie des langues de spécialité, facilitera la tâche de l'enseignant.

7. les éléments de la phrase technique:

La langue usuelle et la langue de spécialité utilisent un même matériel syntaxique commun (les déterminants du noms, les relatives,...). La syntaxe de la langue technique n'est pas différente de la syntaxe en langue usuelle. Cependant en certain nombre de traits syntaxiques sont remarquables par leur fréquence d'apparition, plus élevée que dans l'usage ordinaire.

7.1. Les dérivations:

Utilisé dans de nombreux domaines de la langue, le processus de dérivation joue un rôle particulièrement important dans le français technique, il faut du moins constater qu'à la diversification et à la multiplication des appareils et des procédés de travail correspond un besoin identique de diversification et de multiplication au niveau du vocabulaire. " *La dérivation est un mode de transformation de mots (substantifs, verbes, adjectifs, adverbes) et elle a pour objet d'accroître le stock lexical.*"¹. Il s'agit donc, à partir du système lexical déjà existant, de fabriquer de nouvelles séries de mots destinées à accompagner et désigner le mouvement d'innovation technique.

¹ Jean DUBOIS, *Grammaire structurale du français (La phrase et ses transformations)*, Paris, Larousse, 1967.

7.1.1. La suffixation:

Le procédé consiste à associer un mot base un suffixe dont la fonction est double: changer le mot de classe, orienter le mot nouveau dans un champ lexical déterminé, différent du premier.

Par exemple (riveter), verbe désignant une action le résultat de l'action ou l'opération en train de se faire.

Les nominalisations: La situation technique fait que les dérivations suffixales les plus actives sont celles qui portent les noms sur l'action, ainsi que les noms d'agent et d'instrument.

-Les noms d'action: le procédé en (age) est le plus employé.

Assembler → assemblage

Concasser → concassage

Laminer → laminage

Deuxième procédé, fréquemment rencontré aussi, la dérivation en (tion). Elle pose plus de problèmes dans la mesure où les variantes sont extrêmement nombreuses (tion, ation, ification, isation).

Executer → execution

Pulvériser → pulvérisation

Lubrifier → lubrification

-Les noms d'agent ou d'instrument: dérivation en (eur). Elle ne désigne plus l'action ou l'opération mais l'agent de l'action. Elle peut dériver du même verbe que celui qui a donné une dérivation en (age).

Broyer → broyage → broyeur

Souder → soudage → soudeur

Forer → forage → foreur

-Les noms de qualité: ils ne sont pas dérivés de verbes, mais d'adjectifs. On retiendra essentiellement la suffixation en (ité) dans une aire d'emploi très précise: l'indication de la qualité d'un produit utilisé dans la fabrication d'un objet industriel.

Acide → acidité

Malléable → malléabilité

Poreux → porosité

-Les adjectifs modaux en (able): ils servent à définir les qualités d'un produit, d'un outil ou à préciser les perspectives d'une opération.

Ejecter → éjectable

Exploiter → exploitable

7.1.2. La préfixation: Elle se différencie de la suffixation en ce sens qu'elle ne détermine pas un changement de classe du mot et ne détermine pas ainsi une transformation de la phrase. (dé) à valeur négative et (re) équivalent à de nouveau.

Bobiner → débobiner → rebobiner

Serrer → desserrer → resserrer

7.2. Les unités lexicales complexes:

L'innovation technique se traduit par la mise au point de pièces, d'outils ou de machines nouvelles pour lesquelles il convient de trouver, à chaque fois, le terme chargé de la désigner. A cet effet, on peut soit créer un mot nouveau et autonome, soit tirer parti des ressources combinatoires de langage pour fabriquer des unités sémantiques nouvelles à partir de matériaux lexicaux préexistants.

Dans le domaine de l'outillage et plus généralement du matériel technique utilisé dans les ateliers ou les usines, c'est généralement la seconde solution qui est retenue.

Considérant les unités suivantes:

- Une broche auxiliaire à descente sensitive.
- Une lime à section triangulaire.
- Un appareil à commande manuelle.

La formule de cette unité est: nom (adjectif) + à + nom (adjectif)

Quel contenu de sens recouvre une telle formule? Transformons ces unités:

- La descente de cette broche est sensitive.
- La section de cette lime est triangulaire.
- La commande de cet appareil est manuelle.

On peut trouver aussi des unités qui nomment l'appareil ou la pièce de manière à faire apparaître la fonction qu'il est chargé d'assumer:

* Première formule: nom + à + infinitif.

- La lampe à souder
- Un meule à tronçonner.

* Deuxième formule: nom + de + nom.

- Un robinet de décompression.
- Une meule de rectification.

7.3. Une classe de verbes (les verbes d'action):

Les travaux de Maurice GROSS, tel que les rapporte F. DEBYSER font apparaître qu'un certain nombre de verbes peuvent être classés en fonction de propriétés syntaxiques communes. Ils présentent " *un même profil de propriété syntaxiques (avec) en commun certaines caractéristiques syntaxiques.*"¹. Or il apparaît qu'un grand nombre de verbes intervenant en français technique comportent un certain nombre de traits identiques qui peuvent se traduire par la formule suivante: N + V+ N1+ prép. +N2. Dans laquelle N (on: sujet humain indéterminé), V (verbe), N1 (premier complément) et N2 (second complément). Ce qui peut se traduire ainsi: -On obture le raccord avec un bouchon fileté.

Les verbes ainsi construits se caractérisent tous par un sujet humain et un ou plusieurs compléments non animés. Un nombre élevé de verbes répondant à cette formule interviennent en français technique (ex.: affûter, ajuster, incliner, sectionner, écarter,...). Tous ces verbes représentent des propriétés transformationnelles identiques, la transformation intervenant dès que le sujet N perd sa caractéristique (+ humain). La formule devient: N2 +N1+prép. +N2

7.4. Les formule temporelles:

En situation technique, il s'agit d'installer le fait dans sa permanence. Tout travail technique se situe dans une perspective atemporelle. Les problèmes de montage ou de démontage d'une pièce, d'utilisation d'un matériau ne doivent pas dépendre de conditions locales d'utilisation. Le fait est étudié et décrit en soi, dans sa cohérence propre. La conséquence en sera sur le plan linguistique, une restriction considérable des formes temporelles. On écrit par exemple:

-En travaillant, ces grains d'abrasif s'émoussent et se fragmentent, ce qui a pour effet de créer de nouvelles arêtes vives. Ou bien:

-S'assurer que la forma du segment utilisé correspond bien au plateau au vis de serrage.

On est ainsi conduit à utiliser soit le présent à valeur général, soit des formes verbales tronquées, tel que l'infinitif, qui exclut tout à la fois la référence à la personne et la référence à l'actualisation.

Il est intéressant, dans cette perspective, de comparer les deux systèmes temporels du français usuel et du français technique. Le système relatif au français usuel a été emprunté à

¹ F. DEBYSER, *Le lexique des constructions verbales, brochure multigraphiée*, B.E.L.C.

Jean-Louis MALANDAIN¹ et définit les formules verbales les plus fréquemment utilisées. Le second tableau a été élaboré à partir des relevés opérés sur des textes techniques.

***Français usuelle:**

***Français technique:**

	Présent de l'indicatif	Futur simple de l'indicatif	Impératif	Subjonctif présent	infinitif	participe
1	J'utilise				utiliser	Utiliser Utilisant
2			Utilise			
3	On utilise	On utilisera		Qu'il utilise		
4						
5			Utilisez			
6	Ils utilisent					

En gras: les formules qui apparaissent seulement à l'oral.

La comparaison des deux tableaux fait clairement apparaître la réduction des formes temporelles; seule la troisième personne est utilisée à l'écrit en français technique. On notera que l'impératif ne fonctionne que dans les situations de communication orale. L'équivalent à l'écrit sera l'infinitif ou la forme impersonnelle.

7.5. La transformation passive:

Le technique exclut toute présence du manipulateur et centre l'attention sur la seule machine en dehors de tout souci de personnification. Le texte est objectivé et, à cet effet, ne comporte que des verbes au présent de l'indicatif dont un grand nombre sont transformés en passif. Il ne saurait être question, bien entendu, de prétendre des conclusions à valeur de loi à partir d'un échantillon de langue aussi restreint. On peut cependant déjà noter que la transformation passive peut être considérée comme une des composantes essentielles du discours technique dans la mesure où elle participe à cet effort d'objectivation.

Nous empruntons à Jean DUBOIS la définition de la transformation passive: "On appelle transformation passive de l'énoncé minimal l'application à ce dernier d'une règle de transformation passive telle que, le signifié étant invariant, le rôle respectif et l'ordre des deux syntagmes nominaux soient inversés."².

En fait, le passif en langue technique a les mêmes critères de choix de la transformation qu'en - On obtient la chaux hydraulique par la calcination des pierres calcaireuses contenant 10 à 15 pour cent de silice.

8. La structure de la phrase technique:

La phrase n'a jamais véritablement fait l'objet d'une approche systématique en dehors de la simple description des éléments qui la constituent. Ce n'est pas qu'elle soit négligée dans les phases initiales de l'apprentissage, puisque enseignants et auteurs de méthodes y font constamment référence. Mais il semble aller de soi que l'étudiant, disposant des matériaux indispensables à son élaboration, sache trouver de lui-même les combinaisons permettant de construire des phrases ou des énoncés acceptables. Une telle situation s'explique assez facilement par le fait que le mot est resté et reste encore dans la plupart des

¹ J.-L. MALANDAIN, *La conjugaison en français fondamental*, Le français dans le monde, n° 83, septembre 1971.

² J. DUBOIS, *grammaire structurale du français*, tome II, Paris, Larousse, 1967.

méthodes d'apprentissage au centre des préoccupations. La phrase est considérée comme une suite de mots qui feront, pour chacun d'entre eux, l'objet de manipulations, à l'intérieur de la phrase même. Un apprentissage au niveau des éléments de la phrase est indispensable, cela va de soi. Mais il n'est pas du tout évident que l'étudiant puisse fournir des énoncés bien construits à partir de la seule accumulation de segments de phrases;

La phrase elle-même, dans sa structure doit faire l'objet d'un apprentissage spécifique, pour deux raisons:

- Nul étranger de la langue n'est tenu de spécifique, a priori, les règles qui déterminent la succession des termes dans la phrase. Ce qui relève du savoir intuitif pour le sujet parlant, en langue maternelle, doit être rationalisé et abordé de manière systématique avec l'étudiant.

- En français technique, plus que dans tout autre domaine, la structure de la phrase joue un rôle fondamental dans le tri et la répartition des informations. En connaissant la structure, c'est déjà disposé d'un instrument de classification et d'interprétation qui facilitera l'accès au sens. En français technique, la phrase, dans son organisation, ne renvoie pas à l'affectivité de son auteur, mais devient un instrument majeur dans le traitement de l'information.

Chaque phrase s'organise à partir d'éléments centraux obligatoires (sujet- verbe) qui vont pouvoir, par la suite, être enrichis intérieurement (les éléments d'expansion) et complétés par l'ajout d'éléments circonstanciels.

Conclusion:

Le discours en français technique est caractérisé par l'importance de sa fonction référentielle et de son objectivité: il vise à informer, non pas un individu particulier mais un élément indifférencié d'une catégorie socio-professionnelle, de la réalité d'un fonctionnement, d'une opération, des propriétés d'un matériau. Réalité justifiée par des notions techniques ou scientifiques devant lesquelles l'avis personnel du locuteur doit s'effacer. Il est caractérisé aussi par une disparition presque complète des registres et des niveaux de langue utilisés en langue usuelle. La nécessité d'informer complètement avec précision et concision détermine un type de discours dont l'organisation ressemble davantage à celle de la langue écrite qu'à elle de la langue parlée. L'objectivité du discours en français technique tend à supprimer les marques de la modalisation. Le discours en français technique est alors caractérisé par l'emploi presque exclusif du présent de l'indicatif à valeur permanente ou générale, de nominalisations qui rendent mieux qu'un verbe conjugué la valeur générale de l'action et de l'infinitif.

Références bibliographiques:

- CANONCE et R. DUCCEL: *La pédagogie devant le progrès technique*, coll. Sup. P.U.F., Paris 1969.
- M. DAUMAS au tome 3 de *L'Histoire générale des techniques (l'expansion du machinisme)*, P.U.F., Paris, 1968.
- F. DEBYSER, *Le lexique des constructions verbales*, brochure multigraphiée, B.E.L.C.
- J. DUBOIS, *Grammaire structurale du français*, tome II, Paris, Larousse, 1967.
- Jean DUBOIS, *Grammaire structurale du français (La phrase et ses transformations)*, Paris, Larousse, 1967.
- Jean-Claude GARDIN, *Les analyses du discours, analyse documentaire et théorie linguistique*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1974.
- J.-L. MALANDAIN, *La conjugaison en français fondamental*, *Le français dans le monde*, n° 83, septembre 1971.
- A. PHAL, *De la langue quotidienne à la langue des sciences et des techniques*, *Le français dans le monde*.